

B 349
 Valida Grande
 Le cinq juin mil huit cent quatre vingt trois, sous soussigné Vicair de cette paroisse, avons baptisé Valida, née la veille fille légitime de Maximilien Boule, communiçant par son mariage de Baptiste Brocher, de cette paroisse. Le parrain a été Annette Brien, de Brochers, de St Laurent et la marraine Rosalie Le gault épouse de Benjamin Boule, de cette paroisse. Lesquels ont déclaré ne savoir signer.
 Lecture faite.

Maxime Franch
 M. Aubry, P^e

B 350
 Jos Alphonse
 Le cinq juin mil huit cent quatre vingt trois, sous soussigné Vicair de cette paroisse, avons baptisé Joseph Alphonse, né le même jour, fils légitime de Jean Baptiste Mantha, cordonnier, et de Anna Pilon, de cette paroisse. Le parrain a été Alphonse Mantha, soussigné, cordonnier, de St Jean Baptiste, la marraine Adèle Boutin, son épouse aussi soussignée. Le père a déclaré ne savoir signer. Lecture faite.

A. J. Boutin
 Alphonse Mantha
 M. Aubry, P^e

B 351
 Marie Agnes
 Le cinq juin mil huit cent quatre vingt trois, sous soussigné Vicair de cette paroisse, avons baptisé Marie Agnes, née le même jour, de parents inconnus. La marraine a été Marie Beauregard, qui a déclaré ne savoir signer.
 M. Aubry, P^e

B 352
 Meaud
 Le six juin mil huit cent quatre vingt trois, sous soussigné Vicair de cette paroisse, avons baptisé Joseph Arthur Ganneau, né la veille, fils légitime de Joseph Meaud, charcutier, et de Melina Brocher, de cette paroisse. Le parrain a été Samuel Simard, charcutier, et la marraine Marie Gaspard Meaud, tant de St Laurent, laquelle a déclaré ne savoir signer, que de cette paroisse. Le père a déclaré ne savoir signer. Lecture faite.
 M. Aubry, P^e

B 353
 M. Albira Beaudry
 Le six juin mil huit cent quatre vingt trois, sous soussigné Vicair de cette paroisse, avons baptisé Marie Albira, née la veille, fille légitime de Joseph Beaudry, soussigné, menuisier, et de Anne de Brochers, de cette paroisse. Le parrain a été Cyrille Papineau, de St Jacques, la marraine Emilienne Beaudry, son épouse, qui ont déclaré ne savoir signer. Lecture faite.
 Alphonse Beaudry
 M. Aubry, P^e

B 354
 Jos. J. Forest
 Le sept juin mil huit cent quatre vingt trois, sous soussigné Vicair de cette paroisse, avons baptisé Joseph J. Forest, né la veille, fils légitime de Joseph Zacharie Forest, menuisier, soussigné, et de Cordelia Richelieu, de cette paroisse. Le parrain a été Louis Caron, soussigné, communiçant

de St Brigidella curramine
Pro Anna Laporte, Pucelle
son épouse aussi sousigné
lecture fait.

Pro Anna Laporte des Michelin

4. 11. 1835

St. J. Forest

A. Aubry P^e

B 353 ✓ Le sept juin mil huit cent
Marie Lou anata vingt trois sans sans
Suzanne Marie de celle paroisse, un
baptême Marie Lou, née le même
jour, fille légitime de Honoré
Suzanne journalier, et de Adèle
Suzanne de cette paroisse. Le par
sant acte Honoré de la Saur
ria et la curramine Germain
L'excellente tante de l'enfant
deux de cette paroisse, lesquels
ont déclaré au savoir signer
ainique le jour de l'acte.

A. Aubry P^e

B 356 ✓ Le sept juin mil huit cent quatre vingt
Et Marie trois, sousigné Marie de cette pa
S. Jean. roisse, avons baptisé François Marie
ni la fille, fille légitime d'Orta
S. Jean, cordonnier, et de Esther
Millepierre, de cette paroisse. Le par
sant acte Marie L'beau, jour
naler de St Brigid, et la cur
ramine Adèle Perrault, son
épouse, lesquels ont déclaré
au savoir signer ainsi que
le père. Lecture fait.

A. Aubry P^e

13307 ✓ Soixante-troisième feuillet 73

Le huit juin mil huit cent qua
rante trois, sousigné Marie
Adam - de cette paroisse, avons baptisé
Joseph - Adèle Marie, ni
la fille, fille légitime de Joseph
Adam - curramine, avec sa femme
Suzanne, et de Malvina Sa
vard, de cette paroisse. Le par
sant acte Charles Adam, sousigné
cultivateur de St Sidore, et la
curramine Marie St Marie
son épouse, qui a déclaré au
savoir signer. Lecture fait.

Joseph Adam

Napoleon Adam

A. Aubry P^e

B 358 ✓ Le huit juin mil huit cent qua
Marie Flora de cette paroisse, sousigné Marie
Clément. rie Flora, née le même jour, fille
légitime de Auguste Clément, jour
naler, et de Catherine Prud'homme, de
cette paroisse. Le par
sant acte Louis sousigné
épiscier de cette ville, et la curramine
Marie Louise Savariak, son
épouse, aussi sousigné. Le père
a déclaré au savoir signer. Lecture fait.

Marie Louise Savariak

Joseph Prud'homme

A. Aubry P^e

B 359 ✓ Le huit juin mil huit cent quatre
Marie Chara vingt trois, sousigné Marie
Lagron. rie Chara, née le même jour, fille
légitime de Alphonse Lagron
Chara, et de Clodie Luceille